



Nontron, le 19 Mars 2020

Mairie de Nontron
Direction des Services
Affaire suivie par
Frédéric CHEVALIER
Tél : 05.53.60.84.08
e-mail : fcchevalier@nontron.fr

Mesdames et Messieurs les membres du
Conseil municipal de Nontron

Objet : Mesures mises en œuvre à Nontron face à la pandémie du COVID 19
P.J. Tableau du PCA

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s collègues élu(e),

Je me devais d'agir en tant que Maire, vis à vis de la population nontronnaise, devant l'urgence de la situation gravissime que traverse notre pays confronté à une crise sanitaire sans précédent.

Dès aujourd'hui, il est de mon devoir de vous rendre compte des premières actions que j'ai cru bon de mener dans ce cadre si particulier qui nous préoccupe tous.

Il n'était pas dans mes intentions de faire cavalier seul et d'en écarter chacune et chacun d'entre vous, cependant les risques liés à la pandémie du COVID 19 dit « coronavirus » et les règles de confinement que nous devons tous scrupuleusement observer, m'ont conduit à n'associer qu'un petit nombre de personnes opérationnelles, avec les adjoints mobilisés, afin d'organiser un dispositif technique adapté à notre commune.

Dès les premières annonces du Chef de l'Etat lors de son allocution télévisée du 12 mars dernier, c'est-à-dire il ya tout juste une semaine, j'ai demandé aux services de mettre en place un plan de continuité des activités (PCA) des services publics communaux afin d'assurer un fonctionnement minimum pour la commune et la population. A cette occasion une cellule de crise a été constituée avec des adjoints, la direction et les responsables des différents services et l'agent de prévention destinée à assurer une veille et organiser l'application des diverses décisions gouvernementales tout en préparant cette continuité d'action nécessaire à notre commune.

Suivant les mesures prises par l'Etat, j'ai décidé par arrêté du 14 mars dernier la fermeture des bâtiments publics communaux accueillant des activités collectives et associatives, et d'ailleurs à ce jour pratiquement tous les services publics locaux ne sont plus accessibles au public, et j'ai acté la fermeture des écoles tout en m'assurant de pouvoir y assurer l'accueil des enfants des personnels de santé par les enseignants, tel que demandé par les ministères de l'Education nationale et de la Santé, et ce en liaison avec les services de la communauté de communes qui prennent en charge la garderie.

Sachez que la mairie est fermée au public mais la surveillance des voies publiques est assurée, l'état civil et l'urbanisme restent en veille, les interventions techniques pour la sécurité et la salubrité publiques sont maintenues. Le marché hebdomadaire du samedi est maintenu uniquement pour les commerces alimentaires. Le ramassage des déchets continue d'être effectué par le SMCTOM. En revanche les Jardins des Arts sont fermés.

Mercredi 18 mars, devant la progression de la pandémie, et bien que Nontron en soit encore relativement épargné, j'ai décidé de réunir les acteurs concernés par l'activation du plan communal de sauvegarde (pompiers, gendarmerie, CIAS, hôpital) afin de faire un point sur la situation et de préparer la commune aux évolutions à venir.

Je vous précise qu'un accueil téléphonique est mis en place pour l'obtention de renseignements ou signaler des situations, en appelant le: **05 53 60 84 00** relayé sur un téléphone mobile, ainsi qu'une adresse e-mail : gestiondecrise@nontron.fr afin que les citoyens puissent communiquer et recevoir les réponses qu'ils attendent.
Des informations peuvent être recueillies sur le site internet <https://nontron.fr>

Parallèlement j'ai eu au cours de ces derniers jours, plusieurs échanges avec Madame la Sous-préfète de Nontron, l'informant du dispositif mis en place et pour la solliciter.

Vous le savez notre plan communal de sauvegarde n'a jamais été activé Il prévoit une organisation pour informer et accompagner la population en cas de risques naturels, technologiques ou sanitaires. La difficulté, concernant l'épidémie de coronavirus, est de s'assurer que chacun respecte les consignes sanitaires élémentaires et réglementaires de confinement ou est en mesure de le faire. Les personnes en situation de fragilité ou d'isolement, les personnes âgées, qui pourraient avoir des difficultés à continuer de bénéficier des services à domicile ou des services de santé, sont les situations les plus préoccupantes à venir et appellent donc de notre part l'organisation d'une veille, sans bien sûr oublier l'ensemble de la population nontronnaise.

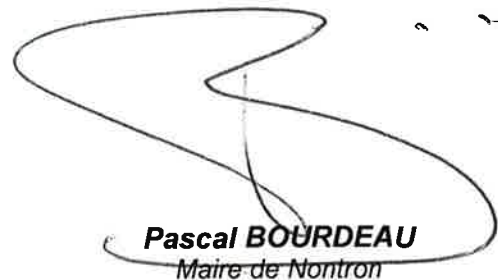
C'est pourquoi il est important que la solidarité s'exprime dans cette épreuve que nous traversons, que ce soit entre les habitants, avec le concours d'associations locales qui le peuvent, celui, essentiel, de la collectivité, pour préserver le lien social et maintenir la communication entre les habitants de notre commune, qui doivent retrouver le sens civique, prendre conscience du grand danger sanitaire et de la nécessité absolue de respecter les règles pour se protéger et protéger autrui en même temps.

Nous devons penser aussi à soutenir localement, par tous moyens, les personnels requis au service des populations, qu'il s'agisse des personnels soignants, des pompiers, de la gendarmerie, peut-être d'autres services publics, et peut-être penser d'ores et déjà à mettre à leur disposition des moyens pour les aider dans leurs difficiles missions respectives. Ils en ont besoin.

Voilà donc ce que je tenais à vous dire dans cette période chaotique, convaincu de votre compréhension de votre appui à toutes et à tous, ne serait-ce déjà qu'en relayant autour de vous ces informations, en prodiguant les recommandations de protection nécessaires lorsque vous le pouvez, et en facilitant l'entraide de nos concitoyens.

Je vous remercie de votre attention et vous assure de mes sentiments les meilleurs.

Bien à Vous



Pascal BOURDEAU
Maire de Nontron
Vice président du Conseil départemental de
la Dordogne
Conseiller départemental du
Périgord Vert Nontronnais

Au cœur du Périgord vert